

Le p'tit journal de la DPS

Edition n°52 Janvier – Mai 2022

Le COPIL DPS s'est réuni le I^{et} juin 2022. La prochaine réunion est programmée au 04 octobre 2022



Réforme : l'essentiel pour la Qualité

Dans l'attente du décret relatif au **référentiel de certification**, celui sur **l'offre socle de services** donne quelques orientations. Audelà d'une offre socle commun **auditable**, des **éléments de certification** sont d'ores et déjà annoncés sur le champ des **ressources**:

- 1. Une équipe pluri composée :
- De professionnels de santé au travail
- ☑ D'IPRP, équipe interne ou relations extérieures
- ☑ De personnel pouvant constituer la cellule PDP
- 2. Des moyens informatiques pour une double interopérabilité : entre adhérent et SPSTI, puis entre SPSTI au niveau régional ou national
- 3. Des moyens informatiques pour que l'adhérent dispose d'un espace personnalisé lui permettant d'avoir accès à son contrat d'adhésion, FE et rapports d'intervention... puis de réserver des RDV pour VIP initiale, SIR embauche et reprise
- **4.** De lieux de visite variés permettant de répondre à l'enjeu de proximité (la téléconsultation, objet d'un décret à part entière, est mentionnée ici avec exclusion de l'audioconsultation)
- **5. Des équipements d'examens et de métrologie** répondant aux besoins des équipes

A venir: 2^{nde} mise à jour du Mémento pratique pour intégration des derniers éléments connus à date (1ère mise à jour au mois de mars), motifs de visite dans Préventiel et travaux du GT inhérent aux trames de protocole IDEST

La « NEW TEAM » du COPIL en image!



De gauche à droite : P. MARTIN, G. GUILLON, V. GAUBERT, M-C. ALMIN, I. GOSSELIN, T. MAHIER, P. POULAIN, J. SCHOONHEERE, V. ODE, L. LAHOUGUE, V. DUBOSCQ, C. BEAUFILS, S. RIVET, S. DELCROIX, C. LEMARCHAND, S. BELHAGE, V. BLIN et F. SEVAUX

Audit interne

6 nouveaux auditeurs internes seront formés fin juin, les dates sont en cours de réflexion. L'objectif est d'organiser une réunion d'auditeurs à la rentrée pour planifier les derniers audits 2022 couvrant l'ensemble du territoire.

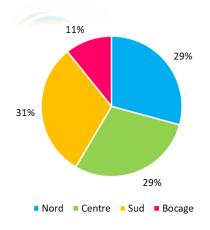


Le p'tit journal de la DPS

Edition n°52 Janvier – Mai 2022

Le COPIL DPS s'est réuni le I^{et} juin 2022. La prochaine réunion est programmée au 04 octobre 2022





Réclamations adhérents

(janvier à mai 2022)

325 Réclamations reçues

Dont **321** pour absents facturés

Délai de réponse 2022 **6,7 jours** (+1 par rapport en 2021)

→ A noter que le taux d'avoirs accordés suite à réclamations « absent facturé » est en augmentation, le sujet est en cours d'analyse

Harmonisation des pratiques

(Projet stratégique et plan constitué en février 2022 pour la période 2022-2023, cf. présentation DPS journée de Service du 2 juin 2022)

Exemples d'actions réalisées sur le champ de la DPS :

- Appel à volontaires et intégration prochaine de nouveaux auditeurs internes, dont représentants du secteur Bocage
- Constitution et réunion d'un nouveau COPIL
- Mise à jour des trames et modèles mobilisables par les équipes, priorité donnée à ceux transmis à l'externe
- Ouverture d'un circuit de collecte des DASRI sur le secteur BOCAGE

Les membres du COPIL DPS ont été invités à faire part de leurs idées et propositions en matière d'harmonisation des pratiques. Le COPIL DPS pourra par ailleurs être sollicité en fonction des actions envisagées.

Etat des déclarations de dysfonctionnement

A date du 31 mai 2022

12 fiches de déclarations de dysfonctionnement reçues entre le 1^{er} janvier et le 31 mai 2022

Le circuit de déclaration est ouvert et reste à votre disposition !

Pourquoi?

Tracer, quantifier, étudier, prioriser et agir si possible à la source pour éviter toute recrudescence d'un dysfonctionnement préjudiciable pour son activité et/ou pour l'adhérent (employeur/salarié)

Avoir un suivi du dysfonctionnement, de sa déclaration à sa clôture

Objectif : ensemble, améliorer et rendre confortable notre quotidien et nos pratiques !

La procédure est en cours de révision, cette mise à jour vise à simplifier la manière de déclarer un dysfonctionnement.

Infos mises à jour documentaires

- ✓ Trames et modèles de courrier transmis à l'externe
- ✓ Référentiels métiers
- ✓ Mémento pratique (dans le cadre de la réforme)
- ✓ Procédure d'audit interne V4 validée en COPIL le 1^{er} juin

